

Les expansions de la personne en grec ancien

Alain BLANC
Université de Rouen
Linguistique ancienne et comparative, ERIAC

En grec ancien, comme en latin, la personne qui parle (le locuteur) ou la personne à qui l'on parle (l'allocutaire) est exprimée, si cette personne est complément (d'un verbe, d'un nom, etc.), par un indice personnel (ἐμὲ ὀρᾶς, σοὶ λέγω), tandis que lorsqu'elle est sujet du verbe, elle peut être exprimée par un pronom (il y a alors emphase : ἐγὼ κελεύω) ou seulement par la désinence verbale (tournure non marquée : τί φῆς ;). Si en règle générale ces pronoms s'emploient seuls, sans déterminant d'aucune sorte, ils peuvent occasionnellement recevoir des expansions¹. L'objet de cet article est de voir quelles sortes d'expansions ils peuvent recevoir et dans quelles conditions syntaxiques. Peut-on leur apposer, comme au substantif, un groupe nominal, un participe, une proposition relative ? Le pronom personnel est-il tonique ou atone, ou tantôt l'un, tantôt l'autre ? Y a-t-il eu enfin une évolution entre la langue homérique et la langue classique ? Telles sont les questions que l'on s'efforcera de poser.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une remarque s'impose : les questions qui vont être soulevées n'ont pas fait l'objet de descriptions détaillées dans les ouvrages de Kühner-Gerth (1904) ou Schwyzer-Debrunner (1950), et il n'y a pas eu, pour autant que nous sachions, d'ouvrage de synthèse sur ce sujet². Nous avons donc réuni les matériaux de cette étude à partir des lexiques d'auteurs et de recherches informatiques effectuées grâce au *TLG*. Nous n'avons toutefois pas pu

1. Nous entendons par « expansion » tout ce qui peut constituer une apposition à un constituant de la phrase. L'expansion apporte des éléments d'information annexes et son absence ne changerait donc pas fondamentalement le sens de l'énoncé.

2. Sur l'apposition en général, voir Schwyzer-Debrunner, 1950, p. 613 (avec bibliographie).

arriver à établir des fréquences d'emploi, et on trouvera donc ici une première description de faits qu'il serait bon d'aborder de manière plus approfondie.

Expansion par un groupe nominal dont le noyau est un substantif ou un adjectifs précédés de l'article

Dans la fable de La Fontaine (VII, 4), le héron s'écrie : « Moi, héron, que je fasse une si pauvre chère ! ». On voit qu'en français l'apposition à un pronom personnel se fait à l'aide d'un substantif seul, dépourvu d'article³. Le grec classique diffère du français en ce qu'il emploie systématiquement l'article⁴, comme le montrent les quelques exemples qui suivent⁵ :

- (1) ἐγὼ δ' ὁ σὸς πρόπολος | θητεύω Κύκλωπι, « Moi, ton serviteur, je sers le Cyclope » (Euripide, *Cyclope*, v. 76-77)
- (2) διὰ σέ, τὰν κύκνου δολιχαύχενος γόνου « À cause de toi, fille du cygne au long col » (Euripide, *Iphigénie à Aulis*, v. 793)
- (3) πῶς οὖν ἱερῶν ποταμῶν | ἢ πόλις ἢ φίλων | πόμπιμός σε χώρα | τὰν παιδολέτειραν ἔξει ; « Comment donc la cité des fleuves saints, la terre accueillante aux amis, t'admettra-t-elle, toi, l'infanticide ? » (Euripide, *Médée*, v. 846-850)
- (4) ἡμεῖς οἱ βροτοί (Aristophane, *Acharniens*, v. 601), cf. ὑμεῖς δ' οἱ θεοί; (Aristophane, *Oiseaux*, v. 1226)
- (5) ἡμεῖς οἱ Κύπριοι (Hérodote, *Histoires*, V, 109), cf. ἡμεῖς γε οἱ Κρηῖτες (Platon, *Lois*, 707b), ἡμεῖς οἱ Σπαρτιῆται (Hérodote, VI, 86a 11), ἡμεῖς μὲν γὰρ οἱ Λακεδαιμόνιοι (Thucydide, 4, 85, 4), etc.
- (6) ὑμεῖς, οἱ ἡγεμόνες (Xénophon, *Cyropédie*, 6, 2, 41)

3. ***Moi le héron* est agrammatical.

4. Fait bien constaté par Crespo-Conti-Maqueira, 2003, p. 74. – L'emploi ou non de l'article avec les appositions est une question très complexe, comme on peut s'en rendre compte grâce aux exemples réunis par Schwyzer-Debrunner, 1950, p. 613-615. Dans la langue épique, l'article n'apparaît qu'occasionnellement (X 59 πρὸς δ' ἐμέ τὸν δύστηνον). C'est sans doute par influence de cette dernière que l'article est quelquefois omis devant l'apposition chez les Tragiques (exemples chez Schwyzer-Debrunner, *l.c.*).

5. Lorsque nous donnons toute une série d'exemples, nous indiquons seulement la traduction des premiers passages, et éventuellement de ceux qui méritent un commentaire particulier. Les traductions sont en général celles de la *Collection des Universités de France* (Éditions Les Belles Lettres), mais nous avons à l'occasion apporté de légères modifications pour mieux faire ressortir la structure des expansions. – Les exemples sont classés par personne, cas et nombre : donc, successivement, ἐγώ, ἐμέ..., σύ, σέ..., ἡμεῖς..., ὑμεῖς....

Dans ces exemples, le noyau de l'expansion est chaque fois un substantif ou un ethnique qui fonctionne comme un substantif. Si le noyau du groupe nominal est non plus un substantif mais un adjectif, l'article reste obligatoire⁶, comme le montrent les exemples ci-dessous :

- (7) ἐγὼ δὲ ὁ μάταιος Πρηξάσπεα ἀποπέμπω ἐς Σοῦσα ἀποκτενέοντα Σμέρδιν « moi, sot que je suis, j'envoie Préxaspe à Suse pour mettre Smerdis à mort » (Hérodote, *Histoires*, III, 65)
- (8) τί δρᾶς με τὸν δυσδαίμονα ; (Euripide, *Hippolyte*, v. 1446)
- (9) κάμῃ τὴν δυσδαίμονα (Euripide, *Andromaque*, v. 750-751)
- (10) σὲ τὸν κατήρη χλαυδίους ἀνιστορῶ (Euripide, *Suppliantes*, v. 110)
- (11) ἡμεῖς δὲ ..., οἱ σῶφρονες (Aristophane, *Lysistrata*, v. 795 et 796)
- (12) Ὑμεῖς γὰρ οἱ πλησιόχωροι (Hérodote, IX, 58, 5)

Il arrive que le pronom personnel ne soit pas placé en tête, mais à la fin du groupe de mots. Cet ordre est attesté non seulement en poésie (14-17), mais aussi en prose (18), et il n'est donc pas dû à des contraintes métriques, mais à une intention de style :

- (13) ὁ δυσδαίμων ἐγὼ (Euripide, *Phéniciennes*, 1608 ; répété en 1615)
- (14) Δικαιοπόλις ... ὁ Χολλήδης ἐγὼ (Aristophane, *Acharniens*, v. 406)
- (15) τὸν ἰκέτην γέροντ' ἐμέ (Sophocle, *Œdipe à Colone*, v. 1008)
- (16) κτεῖναι θέλοντες τὴν παναθλίαν ἐμέ ; (Euripide, *Andromaque*, v. 67)
- (17) αἱ γυναῖκες ἡμεῖς (Aristophane, *Thesmophories*, v. 830)
- (18) ταῦτα γὰρ εἰς τοὺς ὀπλίτας ἡμᾶς ἀπηγγέλλετο, « voilà ce qu'on nous a raconté, à nous les hoplites. » [si l'on veut rendre l'ordre des mots : « aux hoplites que nous étions »] (Démosthène, *Contre Midias*, 133).

6. Sans article, la séquence adjectif + pronom (ou pronom + adjectif) constitue en règle générale une phrase nominale : κακοδαίμων ἐγὼ « que je suis malheureux ! » (Ar., *Ach.* 1094), τάλας ἐγὼ (*Ach.*, 1191-2), ὦ κατάρατος ἐγὼ (Eur., *Androm.* 838-839), etc. Bien entendu, il arrive que les traductions rendent ces phrases nominales par des exclamations (« Infortuné que je suis ! », « Malheureux que je suis ! ») pour les deux passages d'Aristophane dans l'édition de la *C.U.F.*). Sur la phrase nominale en grec, voir Guiraud, 1962, not. p. 290-316, et, pour l'*Illiade* seulement, Lanérés, 1992.

On peut évidemment se poser la question de savoir quel est le support de l'apposition et quelle est l'apposition elle-même. Dans certains passages, on pourrait penser que le pronom support de l'apposition est passé derrière l'apposition par volonté d'emphase, mais dans (18) il semble préférable de comprendre εἰς τοὺς ὀπλίτας (syntagme complément de lieu) + ἡμᾶς (apposition à τοὺς ὀπλίτας) car on voit mal comment une préposition aurait pu être disjointe de son régime par l'intrusion d'une apposition. En ce cas, en (16), τὴν παναθλίαν est le support de l'apposition et ἐμέ l'apposition, ce que l'on peut rendre en français par : « dans le désir de tuer la malheureuse que je suis ».

Avant de passer aux expansions par une proposition relative, il faut encore faire deux remarques.

1) Bien que le pronom sujet puisse ne pas être exprimé puisque l'indication de la personne est contenue dans la désinence verbale, il peut tout de même y avoir un groupe nominal Article + Substantif/Adjectif qui se rapporte au locuteur ou à l'allocutaire, et qui constitue donc une expansion du sujet⁷ :

(19) Ποῦ δῆθ' ὁ τλήμων τρέψομαι ; « Où donc tournerai-je mes pas, malheureux que je suis ? » (Euripide, *Hippolyte*, v. 1066)

2) Il faut remarquer également que les formes apposées à un sujet de seconde personne se mettent au même cas que le pronom, s'il s'agit d'une apposition ordinaire (cf. exemples 4-6 ci-dessus), ou au vocatif (cas de l'appel), s'il s'agit d'une apostrophe adressée au personnage en question, comme le montre l'habituel Ὑμεῖς (γάρ), ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι (e.g. Dém., *Contre Mid.*, 171), ainsi que les exemples ci-dessous :

(20) σὺ δ', ὦ γύναι, θεῶ μ' ἀπὸ τοῦ τέγους « quant à toi, ma femme, contemple-moi du haut de la terrasse » (Aristophane, *Acharniens*, 262)

(21) Le Paphlagonien : Ἐπαγ' εἰς μακαρίαν ἐκποδών. – Le Charcutier : Σὺ γ', ὦ φθόρε. « Va-t-en au diable, loin d'ici ! — Vas-y toi-même, gredin ! » (Aristophane, *Cavaliers*, 1151)

(22) Ὑμεῖς δὲ τέως, ὦ μυριάδες ἀναρίθμητοι (Aristophane, *Guêpes*, v. 1010-1011)

7. Cf. Schwyzer-Debrunner, 1950, p. 614, avec un exemple de Platon, *Lois*, 780 c : οὐ γὰρ σφόδρα χρώμεθα οἱ Χρηῆτες τοῖς ξεινικοῖς ποίημασιν. Cf. aussi ἐκπεπόρημαι τάλας (Soph., *Trach.* 1104), sans l'article (probablement par influence de la langue épique).

Avec ordre inverse :

(23) ὦ κάκιστε σύ (Euripide, *Andromaque*, v. 631)

(24) δύστηνε σύ (Euripide, *Andromaque*, v. 170)

Le système de l'époque classique est toujours celui qui est illustré par ces exemples. L'article est toujours exprimé, sauf dans les apostrophes car il n'y a pas de forme d'article pour le vocatif.

Le dernier point qui mérite commentaire est celui de la tonicité ou de l'atonie du pronom support de l'expansion. Il faut voir en particulier si la présence d'une expansion qui consiste en un substantif ou un adjectif, une relative ou un participe, a un effet sur le caractère tonique / atone du pronom personnel. Nous étudierons donc ces trois cas au fur et à mesure de la progression de notre étude.

La question de la tonicité du pronom personnel ne se pose pas au nominatif-vocatif car ἐγώ, σύ, ἡμεῖς et ὑμεῖς sont comme on le sait toujours toniques. Elle ne se pose pas non plus pour les formes du pluriel car la tradition grammaticale (et la tradition manuscrite qui en dépend) a considéré celles-ci comme toniques (ἡμᾶς, -ῶν, -ῖν, etc.). Il ne reste donc à considérer que le choix ἐμέ / με, ἐμοῦ / μου, ἐμοί / μοι, σέ / σε, σοῦ / σου, σοί / σοι. Pour le pronom de première personne, la différence de tonicité s'accompagne d'une différence dans le nombre des syllabes et sauf cas d'élision de l'initiale des formes toniques (ἐμέ, etc.), on aura donc une différence bien nette. Pour la seconde personne, on doit se souvenir que σέ et σε ne diffèrent, à l'écrit, que par la présence ou l'absence d'un accent qui n'était pas noté dans l'Antiquité, si bien que les données de la tradition manuscrite doivent être considérées avec critique.

En ce qui concerne Pronom + Article + Subst./Adj., le pronom est à la forme tonique ou atone selon les règles d'usage : on a la forme tonique derrière préposition (ex. 2 : διὰ σέ, τὰν ... γόνον, Eur., *IA* 793) ou derrière une conjonction de coordination tonique (ex. 9 : καμὲ τὴν δυσδαίμονα, Eur., *Andr.* 750-751) ou lorsque le pronom est mis en relief derrière le groupe Article + Subst./Adj. (ex. 16 : τὴν παναθλίαν ἐμέ). En revanche, si le pronom n'est pas placé dans l'une de ces positions, il est atone (ex. 3 : πῶς οἶν ... || πόμπιμός σε χώρα | τὰν παιδολέτειραν ἕξει ;). Apparemment, donc, la présence de l'expansion par Article + Subst./Adj. ne semble pas changer quoi que ce soit au comportement du pronom personnel.

Expansion par une proposition relative

En français, la façon la plus courante de donner une information annexe sur le locuteur ou l'allocutaire est d'employer une proposition relative : « moi (toi, nous, vous) qui (que, dont, à qui, ...) »⁸. Il ne faudrait pas croire pour autant que l'association d'un pronom personnel de 1^{re} ou 2^e personne et d'une proposition relative soit facile dans toutes les langues. Bien au contraire, certaines y répugnent. Ainsi, en anglais il n'est pas usuel d'employer *who* après *I* ou *you*, et une limitation du même ordre s'observe en allemand comme l'a indiqué, par exemple, J. Fourquet dans sa grammaire (1952, p. 68) :

Au relatif sujet, lorsqu'il est seul, correspond toujours un verbe à la troisième personne ; on ne peut employer une autre personne du verbe que si on fait suivre le relatif du pronom personnel sujet *ich, du, wir, ihr* : Ein Besuch ist eine Freude für mich, der so einsam ist (ou : *der ich so einsam bin*), « Une visite est une joie pour moi qui suis si solitaire. »⁹

En grec, les pronoms relatifs peuvent bel et bien recevoir des expansions consistant en des propositions relatives, mais le phénomène n'a pas la fréquence qu'il a en latin ou en français. Il faut faire une double distinction, suivant que le pronom relatif joue dans sa proposition comme sujet du verbe ou comme complément (du verbe ou d'un nom), et suivant le mode d'expression, prosaïque ou poétique.

A. Il est courant qu'une relative suive un pronom personnel quand le relatif joue dans sa propre proposition le rôle de complément, et ceci aussi bien en prose (25-26) qu'en poésie (27) :

- (25) ἡμῶν ἐκάστῳ, ὃν οὗτος νῦν μεμνήσεται « pour chacun de nous, dont cet individu fera mention dans un instant » (Lysias, VI, 42)
- (26) οὐ δεδωκὼς ὑμῖν δίκην, εἰς οὓς νῦν ἀμαρτάνων οὐ λανθάνει « sans avoir été châtié par vous, qu'il outrage aujourd'hui au su de tous » (Lysias, VI, 34)
- (27) ὑφ' ὑμῶν, οὓς σέβω, διόλλυμαι « je pérís par vous, que je respecte » (Euripide, *Hippolyte*, v. 1061).

8. Par exemple, Molière, *La princesse d'Élide*, Acte II, scène 4, p. 644 de l'édition de *La Pléiade* : (Le Prince) – « Ma fille, tu as tort de prendre de telles alarmes et je me plains de toi, qui peux mettre dans ta pensée que je sois assez mauvais père pour vouloir faire violence à tes sentiments (...) ».

9. J. Fourquet, 1952, p. 68.

Il peut arriver bien entendu que le relatif soit séparé du pronom personnel par plusieurs mots. C'est le cas dans l'exemple suivant :

- (28) Ταλαίπωρος ἄρα τις σύ γε ἄνθρωπος εἶ καὶ οὐδὲ Ἀθηναῖος, ᾧ μήτε θεοὶ πατρῶοὶ εἰσιν μήτε ἱερά μήτε...
« tu es un triste sire et tu n'est même pas Athénien, toi qui n'as pas de dieux ancestraux ni de... » (Platon, *Euthydème*, 302b ; trad. personnelle),

mais les autres exemples montrent que le relatif peut suivre directement le pronom personnel (27) ou en être séparé seulement par un mot ou deux (25 et 26).

B. Quand le relatif est sujet de sa proposition, il y a souvent une forte disjonction entre le pronom personnel et la relative, et on remarque une différence de fréquence importante entre la poésie et la prose : rares en prose, ces tournures sont fréquentes en poésie¹⁰.

1) Prose

Relatif accolé au pronom personnel :

- (29) ἔτι δὲ ἐμέ, ὅς... (Andocide, *Sur les Mystères*, 50)
(30) ἡμᾶς δέ, οἵτινες ... φυλάττεσθε (Démosthène, *Sur la couronne triérarchique*, 15)
(31) ἡμᾶς αὐτοὺς οἱ ξυνέγνωτε (Thucydide II, 60, 4)

Relatif disjoint :

- (32) ἐγὼ δὲ χαίρω, ὅς ... ἐξητούμην (Dém., *Sur la Couronne*, 41)
(33a) σύ, (14 mots), ὅστις ... ἐπίστασαι, ... ὅς ... ἐθέλεις (Platon, *Ion*, 541e ; deux relatives)
(33b) σὺ (4 mots), ὅς ... προσεκτήσας (Hérodote, III, 120)
(34) ἡμεῖς (2 mots), οἵτινες εἰώθατε (Thucydide, III, 38, 4)
(35) ἡμᾶς (1 mot), οἵτινες ... ἠδυνήθημεν (Isocrate, *Panegyrique*, 102)
(36) ἡμᾶς (1 mot), οἵτινες σε οὐχι ἐσώσαμεν (Platon, *Critias*, 45e)
(37) ἡμῶν (5 mots), οἵτινες ... προύθεσθε (Thucydide, III, 64,4)

10. Rappelons que nos données ne sont pas exhaustives, et que les résultats des sondages que nous avons effectués doivent s'interpréter les uns par rapport aux autres, en valeurs relatives.

On est donc amené à conclure qu'en prose les relatifs sujets complètent assez peu souvent les pronoms personnels, et quand ils le font, ils sont fréquemment disjoints du pronom personnel si bien que les relatives se trouvent si l'on peut dire en position de « rallonge ». Ainsi employée, la relative apparaît non comme une tournure courante, mais comme un moyen de donner des informations annexes sur un ton emphatique.

2) Poésie. – Dans les textes de poésie de l'époque classique, les relatifs sujets complétant des pronoms personnels de 1^{re} ou 2^e personne ou se rapportant au sujet de la principale sans qu'il y ait de pronom personnel exprimé, sont fréquents. En voici une série d'exemples¹¹ :

- (38) ἐγώ, ἥτις ... ἐσείδον... (Sophocle, *Électre*, 1313-1315)
 (39) ἐγώ ... ἔξοιδα..., ἥτις ... ἔσχον... (Sophocle, *Trachiniennes*, 4-8)
 (40) ἐγώ θ' ὅς ἦψά νιν (Euripide, *Hélène*, 503)
 (41) προσβλέψαιμι..., ὅστις πέφασμαι (Sophocle, *Œdipe Roi*, 1183-1184)
 (42) λήψομαι..., ὅστις ... ἐστέρησα (Euripide, *Hélène*, 846-847)
 (43) ἀρκῶ · ἄτις... κατατάκομαι (Sophocle, *Électre*, 186-187)
 (44) ἀφικόμην..., ἥτις ... ἐσείδον... (Euripide, *Andromaque*, 3-9)
 (45) με... ὅστις... βέβρυχα (Sophocle, *Trachiniennes*, 1070-72)
 (46) με..., ὅστις... ἦ (Euripide, *Alceste*, 658-660)
 (47) ἐμοῦ ..., ἥ ... προὔστην (Sophocle, *Électre*, 1376-1378)
 (48) ὅστις ... στερίσκομαι (Euripide, *Suppliantes*, 1092-1093)
 (49) σὺ ... ὅστις ... ἔπνευσας (Euripide, *Andromaque*, 324-326)
 (50) σὺ ..., ὅστις ... ἔδωκας (Euripide, *Suppliantes*, 219-221)
 (51) σὺ τε ..., ἃ ... ἀνασπενάζεις (Euripide, *Hercule furieux*, 115-117)
 (52) σὺ ..., ὅς ὑπερνήσκες (Euripide, *Andromaque*, 497-498)
 (53) σου ..., κόρη Κρέοντος, ἥτις ... οἶχη (Euripide, *Médée*, 1233-1235)
 (54) σοι ..., ἥτις ... τολμᾶς (Euripide, *Médée*, 589-590)
 (55) σαυτοῦ ... ὅστις ... διήκας (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 961-963)
 (56) ὦ Φοῖβε ... ὅστις ... ἔχρησας (Euripide, *Électre*, 971-973)
 (57) δέδρακας ..., ὅστις ... ἄγεις (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 911-916)
 (58) Νύξ ... ἥτ' ... ἔβαλες (Eschyle, *Agamemnon*, 355-357)
 (59) ὦ μήτηρ, ἥτις ... εἶδες (Euripide, *Hécube*, 55-56)
 (60) γύναι, ἥτις ... χαίρεις (Euripide, *Médée*, 1129-1131)

11. Comme précédemment, classement par personne, puis par cas et par nombre, les passages où le pronom personnel n'est pas exprimé étant placés après les exemples où il est exprimé.

- (61) ὦ γύναι..., ἦτις ... ἔτλης (Euripide, *Médée*, 1323-1326)
 (62) τάλαινα, ... ἄτις ... κτενείς (Euripide, *Médée*, 1279-81)
 (63) ἐλοῦ ... ἦτις ... λέγεις (Sophocle, *Électre*, 345-347)
 (64) τυγχάνεις ..., ἦτις ξυνεύδεις (Sophocle, *Électre*, 586-587)
 (65) ἡμεῖς ..., οἴπερ ἐξεφύσαμεν (Euripide, *Médée*, 1241)
 (66) Κῆρες Ἐρινύες, αἴτ' ... ὠλέσατε (Eschyle, *Les Sept contre Thèbes*, 1055-56)
 (67) Αἰσχροὺν στράτευμά γ', οἴτινες ... ἐξεπλεύσατε (Euripide, *Cyclope*, 283-284)

On remarque aussi que cette tournure est très fréquente chez Aristophane :

- (68) ἐγὼ τε ..., ἦτις μεμύρισμαι (*Assemblée*, 1116-1117)
 (69) τυπτήσομαι... ὅστις ... ἐξέθρεψα (*Nuées*, 1378-1380)
 (70) ἀθλιός γ' εἶμ' ... ὅστις ... κεκλήσομαι (*Guêpes*, 150-151)
 (71) ὅστις ἄρχω (*Guêpes*, 518)
 (72) ὅστις ... ἔσωσα (*Paix*, 865-867)
 (73) ὅστις ... ξυννήξομαι (*Assemblée*, 1104)
 (74) σύ ... ὅστις ... ἐπώλεις (*Cavaliers*, 316)
 (75) σύ ... ὅστις ... ἀπήχθου (*Lysistrata*, 698-699)
 (76) σὲ ... ἦτις ... τέτληκας (*Thesmophories*, 544)
 (77) σοῦ ... ὅστις ἐσπέισω (*Acharniens*, 303-304)
 (78) ὅστις ... ἐπαινείς (*Nuées*, 1377)
 (79) ὅστις ... μέλλεις (*Acharniens*, 492)
 (80) ἐξόλοιο ..., ὅστις γε τολμᾶς (*Thesmophories*, 887-888)
 (81) μόθων εἶ ..., ὅστις φενακίζεις (*Plutus*, 279-280)
 (82) ὦ προδότα ... ὅστις ... δύνασαι (*Acharniens*, 290-291)
 (83) ὦ ξένε, ὅστις ... ἐρωτᾶς (*Thesmophories*, 882-884)
 (84) ὅστις ἐποίεις (*Plutus*, 1124)
 (85) ὑφ' ὑμῶν ... οἴτινες ... ἔατε (*Acharniens*, 678-680)
 (86) ὦ μέλαιοι θινητοὶ καὶ νήπιοι – οἴτινες ... πεπόησθε... (*Paix*, 1063-1064)

De la grande fréquence de cette tournure dans les textes tragiques et comiques, et de sa grande rareté dans les textes de prose, il faut tirer une conclusion, qui ne peut être que la suivante : pour faire un commentaire annexe sur le locuteur ou sur l'allocutaire, on peut employer des propositions relatives, mais on s'exprime alors d'une façon grandiloquente, sur un ton qui est normalement réservé à des situations exceptionnelles, qui traduit des sentiments violents, etc. Les prosateurs (orateurs, historiens, philosophes) ne les utilisent que très rarement, de peur de tomber dans la démesure. Aristophane en abuse au contraire et l'explication saute aux yeux : c'est un des faits de langue par lesquels il pastiche le mieux le style tragique.

Les exemples qui ont été rassemblés ci-dessus permettent de faire quelques autres constatations :

1) Lorsque le pronom personnel est exprimé, on observe que, sauf exception, la relative ne suit pas directement celui-ci. Au contraire, elle en est disjointe le plus souvent par plusieurs mots. Tout se passe donc comme si le grec classique répugnait à faire suivre un pronom personnel par un pronom relatif¹². On peut même remarquer que lorsqu'un pronom relatif suit un pronom personnel, en général il se rapporte à autre chose qu'à lui : Ἐμοὶ γὰρ ὅστις... μὴ τῶν ἀρίστων ἄπτεται βουλευμάτων..., κάκιστος εἶναι νῦν τε καὶ πάλαι δοκεῖ « Celui *qui*... ne s'en tient pas toujours au bon parti..., celui-là, aujourd'hui et toujours, est pour *moi* le dernier des hommes » (Sophocle, *Antigone*, 178-181)¹³. Ajoutons que lorsque l'on a un pronom personnel et ὅστις qui se succèdent en renvoyant à la même personne, il ne s'agit pas du pronom relatif, mais l'interrogatif précédé d'un accusatif proleptique : ἐπεὶν | καὶ ξυμφορὰ τοι μὴ εἶδέναι σέ γ' ἦτις εἶ, « c'est un malheur de plus pour toi que nous ne sachions qui tu es » (Sophocle, *Trachiniennes*, 320-321). Tout se passe comme si la rencontre *pron. pers.* + *relatif* était évitée, et l'on peut à ce propos citer l'intéressante tournure attestée dans le *Philoctète* de Sophocle, v. 260-262 :

(87) ὦ τέκνον, ὃ παῖ πατρός ἐξ Ἀχιλλέως, | ὅδ' εἴμ' ἐγώ
σοι κείνος, ὃν κλύεις ἴσως | τῶν Ἡρακλείων ὄντα
δεσπότην ὄπλων, « O mon enfant, ô fils sorti d'Achille, (moi)
je suis celui-là même dont tu as peut-être entendu dire qu'il est le
possesseur des armes d'Héraclès. »

La présence de κείνος ne semble pas seulement due à des besoins métriques ; elle semble résulter de l'impossibilité de dire **ἐγώ, ὄν..., qui eût été l'équivalent du français « c'est *moi* dont... ».

Il faut se demander, bien que l'on ne puisse pas s'y attarder ici, si cette répugnance ne serait pas un fait extrêmement ancien, lié à l'origine du pronom relatif. On sait que le relatif du grec (ὅς), comme celui du sanskrit (*yás*) repose sur un thème *yo- qui est sans doute issu d'un pronom anaphorique *(H)ey- / *(H)i- (cf. latin *is, ea, id*). Si le relatif est un ancien anaphorique, sa fonction première est de renvoyer à un élément de l'énoncé et non à une personne de la situation d'interlocution. Ceci a été bien vu et énoncé par P. Monteil dans son

12. On a vu ci-dessus une telle répugnance en anglais et en allemand.

13. Cf. aussi, entre autres, Lysias, XXIX, 13 : οὗς qui suit ὑμᾶς ne s'y rapporte nullement.

ouvrage sur la relative (1963, p. 62), dont nous reproduisons quelques lignes :

« (...) connaissant les origines du relatif **yo-*, nous croyons très peu vraisemblable que ce dernier ait pu à date ancienne recevoir pour antécédent un personnel. Tout d'abord parce que l'antécédent, pour la clarté de l'énoncé, doit être de préférence un appellatif précis. Ensuite et surtout parce qu'un anaphorique ne reprend pas normalement, dans la bouche du locuteur, le concept du locuteur lui-même, non plus que de l'interlocuteur : il est inconcevable et illogique de dire « moi, ce dernier », « toi ce dernier » ; le latin ne donne jamais à *is* un antécédent *ego* ou *tu*. L'anaphorique est en effet essentiellement du ressort de la troisième personne (...). »

Ceci dit, P. Monteil reconnaît qu'en grec ὅς a depuis longtemps acquis la valeur relative et que dès la langue épique le relatif peut, selon sa formule, « représenter un concept de 1^{re} personne » (17 passages) ou de 2^e personne (23 passages). Nous ajouterons pour notre part que le développement des emplois du relatif dans la langue homérique a peut-être été favorisé par l'absence de tournures alliant l'article et le participe. Mais, précisément, l'ionien-attique a développé ces dernières ; il se pourrait donc qu'il soit resté, en ce qui concerne le développement de la relative, en retrait par rapport à la langue homérique. Ainsi s'expliquerait la répugnance dont il vient d'être question.

2) Bien que nous ayons travaillé sur des données partielles, on peut s'apercevoir que lorsque le relatif se rapporte au sujet du verbe de la principale, le pronom personnel est aussi souvent « omis » (terme inadéquat, puisque son expression n'a rien d'obligatoire) qu'exprimé : le type (39) ἐγὼ ... ἔξοιδα ..., ἦτις ... ἔσχον n'est pas plus fréquent que le type (44) ἀφικόμην ..., ἦτις ... ἐσείδον. Le latin emploie souvent des tournures du type de *ego qui* (Plaute, *Rudens*, 1021), *ego quae* (*Cistellaria*, 145), *tu qui* (*Amphitryon*, 341, 342), etc. ; le grec n'en est pas là.

3) Pour ce qui est de la tonicité ou de l'atonie du pronom personnel, la séparation de la relative laisse prévoir un comportement autonome du pronom personnel, et de fait celui-ci est tonique ou atone suivant sa fonction et sa place dans la proposition : tonique s'il est mis en relief en tête de proposition (77 : Σοῦ δ' ἐγὼ ... λέγοντος ..., ὅστις ἐσπέισω) ou en tête d'un groupe de mots (47 : ... ἴλεως αὐτοῖν κλύε | ἐμοῦ τε πρὸς τούτοις, ἢ προὔστην ...) ; atone s'il indique la possession (53 : ὡς σου συμφορὰς οἰκτίρομεν, κόρη Κρέοντος, ἦτις ... οἴχη) ou s'il n'est pas mis en relief (45 : οἴκτιρόν τέ με |

πολλοῖσιν οἰκτρὸν, ὅστις ... βέβρυχα... ; 76 : οὐ γάρ σε δεῖ δοῦναι δίκην, ἥτις μόνη τέτληκας...).

4) Il reste à faire une dernière remarque, qui nous acheminera à l'expansion par participe. Il arrive que l'on rencontre un pronom personnel qui reçoit deux expansions. Ou bien ce sont deux participes, ou deux relatives, ou encore, et c'est ce qui nous intéresse ici, un participe et une relative (et non l'inverse) :

- (88) ἀλλ' ἐγὼ μολῶν, | ὁ μὴδὲν εἰδὼς Οἰδίπους, ἔπασσά νιν, | γνώμη κυρήσας οὐδ' ἀπ' οἰωνῶν μαθῶν · | ὄν δὴ σὺ πειρᾶς ἐκβαλεῖν, δοκῶν θρόνοις / παραστήσειν τοῖς Κρεοντείοις πέλας (Sophocle, *Œdipe Roi*, 396-400). Ἐγὼ est complété d'abord par ὁ μὴδὲν εἰδὼς, puis par la relative qui commence par ὄν.
- (89) Ζῆνα δὲ τόν θ' ἔρξαντα καὶ ὅς τάδε πάντ' ἐφύτευσεν / οὐκ ἐθέλεις εἰπεῖν · ἵνα γὰρ δέος, ἔνθα καὶ αἰδώς, « Zeus, l'auteur de ton existence, lui qui a fait naître toutes les choses qui sont sous nos yeux, tu ne consens pas à parler de Lui ! C'est que là où il y a crainte, il y a aussi retenue » (vers des *Chants cypriens* attribués à Stasinos, cités par Platon, *Euthyphron*, 12b ; trad. L. Robin).

Le fait que l'ordre soit toujours *participe + relative*, et non l'inverse, indique bien qu'en grec classique l'expansion la plus directe, la plus facile à employer, la plus neutre du point de vue du ton, n'est pas la relative, mais le participe.

Expansion par un participe

En français, on peut faire suivre un pronom personnel d'une apposition constitué par un participe. On peut dire par exemple : « Toi, confronté à un tel problème, qu'aurais-tu fait ? », et l'ancienne langue pouvait même faire compléter par un participe le pronom « je » : « Je, soussigné Untel, ... ». Mais cet emploi du participe connaît de grandes limitations, et s'il est possible de faire suivre le pronom personnel d'apostrophe d'un participe présent (« Toi, voyant cela, qu'aurais-tu fait ? »), on ne peut pas dire « pour/par + moi/toi/nous/vous » + participe présent. De plus, dans l'exemple qui vient d'être cité, le pronom peut être supprimé (« Voyant cela, qu'aurais-tu fait ? »), ce qui montre bien que « Voyant cela » est quelque chose de plus qu'une simple expansion du pronom « toi ».

La situation en grec ancien est totalement différente. Le grec a développé au maximum la catégorie du participe sur le plan morpho-

logique : il y a un paradigme de participe pour chaque thème temporel, c'est-à-dire un participe présent, un participe futur, un participe aoriste, un participe parfait, et cela pour chaque voix (trois voix : actif, moyen, passif). Le grec a aussi développé les emplois du participe, qui peut être apposé au sujet ou à n'importe quel complément. De plus, le grec peut se servir de son article défini pour substantiver n'importe quelle forme de participe : ὁ ἀδικήσας « le ayant commis une injustice » = le coupable ; ὁ ἀδικηθεὶς « le ayant subi une injustice » = la victime. Dans cette langue, le participe substantivé pourra donc lui aussi jouer comme expansion des éléments personnels, au même titre que le substantif.

Étant donné qu'en grec un verbe n'a pas besoin de pronom sujet, puisque la personne est indiquée par la désinence, et étant donné que le participe peut être accompagné ou non de l'article, on peut attendre quatre formules :

- a) pronom personnel non exprimé et participe sans article ;
- b) pronom personnel exprimé et participe sans article ;
- c) pronom personnel non exprimé et participe avec article ;
- d) pronom personnel exprimé et participe avec article ;

Si le participe n'a pas d'article (cas a et b), il équivaut à une proposition subordonnée et « peut exprimer les diverses circonstances qui accompagnent l'action »¹⁴ :

- (90) Κακοήθης δ' ὢν, Αἰσχίνη, τοῦτο παντελῶς εὔηθες ᾤηθης..., « Étant mal intentionné [= Étant donné que tu es...], Eschine, tu as cru tout simplement que... » (Démosthène, *Sur la Couronne*, 11) : formule a ; participe équivalent à une subordonnée de cause.
- (91) Σὺ δ' ἀπελθὼν ῥαδίως εὐρήσεις..., « Toi - t'en allant - facilement - tu trouveras » (Platon, *Hippias Majeur*, 295 b5) : formule b. Le participe équivaut à une subordonnée conditionnelle (« Si tu t'en vas, tu trouveras sans peine... »).

14. Humbert, 1960, § 215. – Il y a cependant une circonstance où l'expansion par participe ne semble pas prendre l'article : lorsque le participe est ὢν, οὖσα, ὄν, c'est-à-dire le participe du verbe « être », cf. ἐπ' ἐμὲ κηδεστίην ὄντα κατέφυγον (Lysias, *Contre Diogiton*, 1), καὶ ἡμεῖς ἔοντες Μῆδοι (Hérodote, I, 120), καὶ ἡμᾶς, ὄντας ἐκείνοις τοῖς χρόνοις ἄρχοντας (Dém., *Mid.* 93), ὑμῖν δὲ τοῖς ἄλλοις, ἔξω τοῦ πράγματος οὖσιν (Dém., *Mid.* 15), et, avec un ordre inverse, οὐ γὰρ εἰς Δημοσθένειν ὄντα με ἠσέλγαινε μόνου ταύτην τὴν ἡμέραν, ἀλλὰ καὶ εἰς χορηγὸν ὑμέτερον « non, ce n'est pas seulement sur moi, Démosthène, que sa brutalité se déchaînait ce jour là, mais aussi sur votre chorège ! » (Dém., *Mid.* 31).

Dans ces deux exemples, le participe présent non précédé de l'article peut commuter en grec même avec une proposition subordonnée circonstancielle. Il apparaît comme un constituant de la phrase plus que comme une expansion, l'expansion au sens où nous l'entendons ici étant seulement un segment facultatif de constituant de phrase. Nous laisserons donc ces tournures sans article qui ne concernent pas notre sujet, si bien que nous arrivons à l'expansion constituée du participe précédé de l'article.

Quelques exemples permettront d'en dégager les contraintes syntaxiques et la valeur sémantique. Nous distinguons la prose (A) de la poésie (B) et à l'intérieur de ces parties, les tournures sans disjonction (1) ou avec (2) :

A. Prose

1) Sans disjonction¹⁵ :

- (92) ἐγὼ μὲν ὁ τὴν αἰτίαν ἔχων καὶ ἀδικῶν (Antiphon, *Sur le Choreute*, 26)
- (93) ἐγὼ ὁ λέγων (Antiphon, *Deuxième tétralogie*, 4, 2)
- (94) ἐγὼ τε ὁ πεποινθῶς ταῦτα χορηγὸς ἦν « et moi, la victime de ces violences, j'étais chorège » (Démosthène, *Contre Midias*, 26)
- (95) ἐγὼ μὲν ὁ ... λελητουργηκῶς (Démosthène, *Contre Polyclès*, 40)
- (96) ἐγὼ δ' ὁ ... ἀντιτεταγμένος (Démosthène, *Sur la Couronne*, 236)
- (97) ἐγὼ τοῖνυν ὁ ... πιστευθεῖς (Démosthène, *Contre Conon*, 40)
- (98) ἐγὼ ὁ λαλήσας « moi qui ai parlé », Apollonios Dyscole, *De la Construction*, 95 (éd. Lallot, I, 1997, p. 126)
- (99) καὶ ἐμέ τε τὸν παραινέσαντα πολεμεῖν « moi qui vous ai conseillé la guerre » (Thucydide, II, 60, 4).
- (100) οὔτε ἐμέ τὴν συνειδύλαι « ni moi qui sais tout » (Lysias, *Contre Diogiton*, 17)
- (101) ἐμέ τὸν ... πεπολιτευμένον (Démosthène, *Sur la Couronne*, 272)
- (102) ἐμέ τὸν συζῶντα (Démosthène, *Sur la Couronne*, 314)
- (103) Ἐμοὶ μὲν γὰρ τῷ μὴ εἰργασμένῳ (Antiphon, *Sur le meurtre d'Hérode*, 65)

15. Les particules de liaison (μὲν, δέ, μὲν γάρ, etc.) ne sont pas considérées comme disjonctives.

- (104) σὺ ὁ μὴ λαχεῖν εὐχόμενος τῶν ἐξιόντων « toi qui demandais instamment de ne pas être des partants » (Démosthène, *Contre Midias*, 133)
- (105) ὑμεῖς οἱ δικάζοντες « vous qui rendez la justice » (Démosthène, *Contre Midias*, 177). – Comme dans l'exemple qui suit le ton est celui de la constatation d'un fait. Le groupe οἱ δικάζοντες est au nominatif (et non au vocatif).
- (106) ὑμῖν τοῖς εἰθῶσι σκοπεῖσθαι « pour vous qui êtes habitués à avoir l'œil » (Lysias, *Contre Simon*, 28)

et avec ordre inverse :

- (107) ὁ μὴ παρῶν μηδ' ἐπιδημῶν ἐγώ (Démosthène, *Contre Panténètos*, 57)
- (108a) καὶ τὸν τὰ βέλτιστ' εἰρηκότ' ἐμέ (Démosthène, *Sur la Paix*, 5)
- (108b) τῷ μὲν ἐπηρεαζομένῳ τὸτ' ἐμοὶ καὶ ὑβριζομένῳ (Démosthène, *Contre Midias*, 15 ; noter la rallonge καὶ ὑβριζομένῳ, implicitement subordonnée à l'article)

2) Avec disjonction :

- (109) ἐγὼ (3 mots)¹⁶, ὁ ... νουθετῶν (Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, 157)
- (110) ἐγὼ (1 mot) ὁ ἀναγκαζόμενος (Démosthène, *Contre Évergos et Mnésiboulos*, 25)
- (111) Ἐμέ (1 mot), τὸν ... παριόντα (Démosthène, *Sur la Couronne*, 209).
- (112) Αὕτη σύ (4 mots), ἡ ... κιχλίζουσα (Héronidas, *Mime VII*, 122-123)
- (113) σοὶ (2 mots) τῷ εἶδότη (Platon, *Euthyphron*, 6a9)
- (114) ἡμεῖς τ' αὖ οἱ ἀκούοντες (Platon, *Protagoras*, 337b8)
- (115) ἡμῖν (2 mots) τοῖς ἡδίκημένοις (Démosthène, *Contre Euboulidès*, 3)
- (116) ὑμῖν (1 mot), ὧ καταψηφισάμενοί μου..., « (je désire) vous (adresser une prédiction), (juges) qui m'avez condamné » (Platon, *Apologie de Socrate*, 39c)

16. En fait, une première apposition (il ne s'agit donc pas vraiment d'une disjonction).

B. Poésie

1) Sans disjonction :

- (117) παραυδῶ σε τὸν θανόντα (Euripide, *Suppliantes*, v. 804)
 (118) σὲ δῆ, σὲ τὴν νεύουσαν ἔς πέδον κάρα (Sophocle, *Antigone*, 441)

et avec ordre inverse :

- (119) σὺ χά διδοῦς ἐγώ « toi, et moi qui te l'accorde ! » (Euripide, *Oreste*, 1675-1677).

2) Avec disjonction :

- (120) ἐγώ (1 mot), ὁ μὴδὲν εἰδῶς Οἰδίπους (Sophocle, *Œdipe Roi*, 396-397)
 (121) ὑμῶν (4 mots) τῶν μενόντων (Aristophane, *Paix*, 1305)

De cette collection des données on peut tirer plusieurs conclusions :

1) Comme on pouvait s'y attendre, la tournure associant *pronom + article + participe* est rare en poésie (corollaire de l'utilisation fréquente de la relative), mais fréquente en prose (puisque la prose n'utilise pas volontiers la relative si celle-ci doit se rapporter au locuteur ou à l'allocutaire). Sur le plan sémantique, le participe apporte une information qui concerne directement la personne désignée par le pronom personnel ; cette information est donnée au niveau des éléments de la phrase, par un groupe additionnel dont la suppression ne remettrait en cause l'équilibre de celle-ci. Il s'agit donc bien d'une expansion au sens où nous l'entendons.

2) Si l'on rencontre souvent des expansions par proposition relative qui se rapportent au sujet du verbe sans qu'il y ait de pronom personnel exprimé, en revanche l'expansion par *article + participe* s'accompagne presque nécessairement de l'expression du pronom personnel. La raison de cette exigence est facile à dégager : comme le participe ne porte pas de marque de personne, il faut que cette catégorie soit indiquée suffisamment tôt par un élément autonome, le pronom. La formule théorique *c* dont nous avons envisagé la possibilité ne se réalise donc pas¹⁷.

17. Sauf s'il y a dans la proposition un vocatif (ci-dessous, exemple 122) ou un impératif, cf. Ἐμιμελείσθε δὲ τοῦ σιωπῆ πορεύεσθαι οἱ τε ἄρχοντες καὶ

3) Alors que la relative est le plus souvent disjointe du pronom personnel (quand celui-ci est exprimé), ou bien l'article et le participe sont accolés au pronom personnels, ou bien ils n'en sont séparés que par un ou deux mots, au plus.

4) Lorsque l'on a la tournure *pronom + article + participe* (dans cet ordre ou dans l'ordre inverse), le pronom est toujours tonique, ainsi qu'on peut le constater grâce aux exemples réunis ci-dessus.

5) Il faut remarquer aussi que le participe employé ainsi exprime le temps, c'est-à-dire l'antériorité, la simultanéité, la postériorité par rapport au verbe principal (cf., entre autres, 94, 98, 99). Il exprime aussi la voix et il peut être accompagné des mêmes compléments qu'une forme verbale personnelle :

(122) (Le Chœur des Cavaliers s'en prend au Paphlagonien [= Cléon]) : ὦ μιὰρὲ καὶ βδελυρὲ κρᾶκτα..., | ... ὦ | βορβοροτάραξι καὶ τὴν πόλιν ἄπασαν ἡμῶν ἀνατετυρβηκῶς |, ὅστις ἡμῶν τὰς Ἀθήνας ἐκεκῶφκας βοῶν | κάπῳ τῶν πετρῶν ἄνωθεν τοῖς φόρους θυνησοκῶν, « Coquin, canaille de braillard (...), ô remueur de fange et, dans notre cité entière, fauteur de profonds désordres, toi qui as complètement complètement assourdi notre Athènes à force de crier et de guetter du haut de nos roches les tributs comme on guette les thons » (Aristophane, *Cavaliers*, 304-312). – Dans cette magnifique apostrophe sont réunis tous les éléments qui peuvent servir d'expansion à la personne : adjectif, substantif, participe (ἀνατετυρβηκῶς) et proposition relative. Le participe est au parfait actif et ne se trouve pas précédé de l'article car il est, comme μιὰρὲ ἐτ βορβοροτάραξι, au vocatif. Il gouverne le groupe COD τὴν πόλιν ἄπασαν ἡμῶν. On remarquera que pour une fois le pronom personnel n'est pas indiqué parce que le participe se trouve dans une apostrophe et que la situation d'énonciation indique suffisamment que ce participe, employé sans article pour la même raison, se rapporte à l'allocutaire.

(123) Οὔτε γὰρ ἡμεῖς, οἱ διὰ τὴν τούτων ἀμαρτίαν διαφθαρέντες, αὐθένται καταγνωσθέντες ὅσια ἄλλ' ἀνόσι' ἂν πάθοιμεν ὑφ' ὑμῶν, « Oui, si votre arrêt nous déclarait meurtriers, nous qui avons péri par la faute de l'adversaire, nous serions traités contrairement à toute religion » (Antiphon, *Deuxième tétralogie*, troisième discours, 11). Διαφθαρέντες est le participe aoriste passif du verbe διαφθείρω « ruiner, détruire » ; il est accompagné d'un complément de cause.

πάντες δὲ οἱ σωφρονούντες, « Ayez soin de marcher en silence, vous les chefs et tous les hommes prudents » (Xénophon, *Cyropédie*, 5, 3, 43).

On voit par ce qui précède que le grec classique dispose bel et bien de deux tournures qui possèdent des possibilités d'expression voisines : l'expansion par relative et l'expansion par participe. Le choix entre l'une et l'autre peut se faire en fonction de données contextuelles¹⁸, mais le plus souvent il y a une différence d'ordre socio-linguistique : un poète préférera la relative, plus emphatique ; un orateur le participe, moins affecté.

Conclusion

Le système de l'expansion de la personne en grec est donc assez original en ce que c'est un système à trois termes : on emploie une apposition qui consiste en un substantif ou un adjectif pour faire un commentaire bref ; on emploie le participe dès que l'on fait référence à un procès qui doit être exprimé par un verbe, et enfin on fait appel à une proposition relative si l'on veut s'exprimer avec une emphase particulière, si l'on veut doter le verbe de nuances modales que n'exprime pas le participe, ou bien entendu si l'on veut mentionner un procès dont le sujet est autre que le locuteur ou l'allocutaire.

Il reste à indiquer ce qui a précédé ce système car la phase antérieure est connue dans ses grandes lignes grâce à la langue homérique. Dans cette forme du grec, l'article est seulement en voie de formation, par affaiblissement de l'ancien démonstratif **so* / **to*- > hom. ὁ, το-. L'expansion du pronom personnel par un adjectif ou un substantif se fait donc encore sans article :

(124) Ζ 344 (Hélène à Hector) : δᾶερ ἐμέϊο κυνὸς κακομηχάνου, ὀκρυόεσσης, « Pauvre beau-frère ! en moi tu n'as qu'une chienne, et méchante à glacer le cœur » (trad. Mazon ; littéralement : beau-frère de *moi*, (qui suis une) *chienne*...)

(125) Ω 726-727 (Andromaque à Hector) : ... πάϊς δ' ἔτι νήπιος αὖτως, | ὃν τέκομεν σύ τ' ἐγὼ τε δυσάμμοροι ... (et non *οἱ δυσάμμοροι) « ... et il est bien petit encore, le fils que toi et moi, nous avons mis au monde, malheureux que nous sommes ! »

19. Ainsi, chez Thucydide, II, 60, 4 (cf. ex. 31), καὶ ἐμέ τε τὸν παραιέσαντα πολεμεῖν καὶ ὑμᾶς αὐτοὺς οἱ ξυνέγνωτε..., la présence d'une relative apposée à ὑμᾶς αὐτοὺς peut tenir à un désir de varier l'expression après la tournure ἐμέ + participe ; elle peut tenir aussi au désir d'éviter *ὑμᾶς αὐτοὺς τοὺς ξυγγνόνας qui eût présenté une répétition syllabique fâcheuse.

L'expansion par un participe semble encore inconnue et du coup les propositions relatives sont bien plus nombreuses qu'en prose classique¹⁹. Elles peuvent suivre immédiatement un pronom personnel et peuvent être situées en début de phrase, comme en témoignent les exemples suivants :

- (126) I 60 (Nestor à Diomède) : Ἄλλ' ἄγ' ἐγών, ὅς σε ἰογεραίτερος εὔχομαι εἶναι | ἐξείπω καὶ πάντα διίξομαι, « Mais allons, à moi, qui me flatte d'être de beaucoup plus âgé que toi, d'achever et de dire tout. »
- (127) Σ 364-367 (Héra à Zeus) : Πῶς δὴ ἔγωγ', ἣ φημι θεάων ἔμμεν ἀρίστη, (...), οὐκ ὄφελον Τρώεσσι κοτεσσαμένη κακὰ ῥάψαι ; « Moi qui prétends être la première des déesses (...), comment ne devais-je pas tramer le malheur des Troyens, s'ils ont provoqué ma rancune ? »

On voit ainsi qu'il y a eu en ionien-attique soit une restriction de l'extension des relatives au profit des participes, soit un développement plus lent de celles-ci quand il s'est agi de référer aux personnes du discours. Toujours est-il que sur ce point la syntaxe homérique est plus proche du latin ou du français que l'ionien-attique. Mais on voit aussi que tout en ajoutant la tournure par participe, le grec classique n'a pas supprimé la tournure par la relative, et c'est ainsi qu'il s'est doté d'une syntaxe d'une souplesse remarquable²⁰.

19. Sur les phrases relatives dans la langue homérique, cf. Schwyzer-Debrunner, 1950, p. 639-644, Chantraine, 1953, p. 236-249, et Monteil, 1963, p. 21-74, 101-118, et *passim*.

20. Nous n'avons pas eu la place d'étudier un aspect fondamental (mais évidemment difficile à appréhender pour une langue ancienne), celui de la prononciation des constituants de la phrase et spécialement des expansions. Les tours que nous avons étudiés sont considérés traditionnellement comme des appositions, ce qui les définit seulement par leur place, et en tant que tels, les éditeurs de textes les mettent en général entre des virgules qui symbolisent en principe des pauses dans la chaîne parlée. Or les textes poétiques pratiquent les élisions entre le pronom personnel et les expansions dont nous avons traité, comme on s'en rend compte par (1) ἐγὼ δ' ὁ σὸς πρόπολος, (4) ἡμεῖς δ' οἱ θεοί, (19) ποῖ δῆθ' ὁ πλῆμων τρέφομαι, (20) σὺ δ', ὦ γύναι, (21) Σὺ γ', ὦ φθόρε (remarquer les virgules après le signe de l'élision !), etc. Se pose en conséquence la question de la valeur des graphies de la prose (7, sans élision : ἐγὼ δὲ ὁ μάταιος, et 94, : ἐγὼ τε ὁ πεποιθὼς ταῦτα) et de nos usages en matière de ponctuation.

BIBLIOGRAPHIE

- CHANTRAINE, Pierre, 1953, *Grammaire homérique. Tome II : Syntaxe*. Paris, Klincksieck.
- CRESPO, Emilio, CONTI, Luz, MAQUIEIRA, Helena, 2003, *Sintaxis del griego clásico*, Madrid, Editorial Gredos.
- FORQUET, Jean, 1952, *Grammaire de l'allemand*, Paris, Hachette (réimpression 1963).
- GUIRAUD, Charles, 1962, *La phrase nominale en grec d'Homère à Euripide*, Paris, Klincksieck.
- HUMBERT, Jean, 1960, *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck.
- KÜHNER, Raphael, GERTH, Bernhard, 1904, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache. Zweiter Teil : Satzlehre*, 3. Auflage, Hannover und Leipzig.
- LANERES, Nicole, 1992, *Les formes de la phrase nominale en grec ancien. Étude sur la langue de l'Iliade* (thèse de doctorat de 1992 ; l'édition imprimée ne porte pas de date). CREDO URA 1423 CNRS, Université Charles de Gaulle-Lille III, Université Denis Diderot-Paris VII.
- MONTEIL, Pierre, 1963, *La phrase relative en grec ancien*, Paris, Klincksieck.
- MUGLER, Charles, 1938, *L'évolution des subordonnées relatives complexes en grec*, Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- OGUSE, André, 1962, *Recherches sur le participe circonstanciel en grec ancien*, Paris, Klincksieck.
- SCHWYZER, Eduard, DEBRUNNER, Albert, 1950, *Griechische Grammatik. Zweiter Band, Syntax und syntaktische Stilistik*, München, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.